

Intitulé de l'ingénieur : Génie Côtier et Aménagement		
Semestre : 5		
Intitulé de l'UE : Découverte		
Intitulé de la matière : Hygiène, Sécurité et Environnement (HSE)		
Volume horaire : 45h	Crédits : 3	Coefficients : 1
<p>Objectifs de l'enseignement : La formation en hygiène, sécurité et environnement permet aux étudiants d'acquérir un ensemble de connaissances scientifiques, techniques et managériales qui leur servent de base pour la maîtrise des risques lors de leurs travaux pratiques et de recherche. Cela leur sert également dans la protection de l'environnement. Elle permet aussi aux ingénieurs une intégration facile dans le milieu professionnel et une adaptation au sein des entreprises.</p> <p>Connaissances scientifiques, techniques et technologiques. Connaissances réglementaires et juridiques qui définissent le contrôle et la maîtrise des risques professionnels, technologiques et environnementaux. Connaissances managériales, par la maîtrise des systèmes de management</p>		
Connaissances préalables recommandées :		
Contenu de la matière : 30h		
Chapitre 1 : Organisation, fonctionnement et gestion de l'activité HSE		
Cours n°1 : Introduction à la formation HSE		
<ul style="list-style-type: none"> - Vision globale sur la formation et son déroulement 		
Cours n°2 : Règlements et Normes HSE		
<ul style="list-style-type: none"> - Réglementation et normes qui gèrent l'activité HSE - Rôles, responsabilités et autorités au sein des entreprises 		
Chapitre 2 : Prévention, intervention et maîtrise opérationnelle de l'HSE		
Cours n°3 : Organisation de la prévention		
<ul style="list-style-type: none"> - Principes et organes de prévention (INPRP, CNAS, Médecine de travail, CPHS, inspection de travail, OPREBAPTH...) 		
Cours n°4 : Identification des dangers, évaluation des risques et maîtrise opérationnelle		
<ul style="list-style-type: none"> - Identification, évaluation et maîtrise des risques professionnels (risque chimique, biologique, mécanique, électrique...) - Identification, évaluation et maîtrise des risques technologiques (incendie, explosion...) - Identification, évaluation et maîtrise des risques environnementaux (déversement, pollution...) 		
Cours n°5 : Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)		
<ul style="list-style-type: none"> - Classification des ICPE - Gestion des ICPE 		
Cours n°6 : Etude de danger		
<ul style="list-style-type: none"> - Cadre juridique - Elaboration et mise en œuvre de l'étude de danger 		
Cours n°7 : Etude d'impact sur l'environnement		
<ul style="list-style-type: none"> - Cadre juridique - Elaboration et mise en œuvre de l'étude d'impact sur l'environnement 		
Cours n°8 : Communication HSE		
<ul style="list-style-type: none"> - Importance de la communication HSE dans l'entreprise 		

- Techniques et moyens de formation, information et sensibilisation HSE au sein des entreprises

Cours n°09 :Organisation de l'intervention

- Vision globale sur l'organisation de l'intervention
- Mise en œuvre des plans d'intervention
- Utilisation des moyens de premiers secours.

Chapitre 3:Management de la santé, la sécurité au travail et de l'environnement

Cours n°10 :Management SSTE

- Introduction au management de la santé, la sécurité au travail et de l'environnement
- Importance du management SSTE dans la performance des entreprises

Cours n°11 :Système de management de l'environnement selon la norme ISO 14001 v 2015

- Mise en place d'un système de management de l'environnement (SME)

Cours n°12 :Système de management de la santé et la sécurité au travail selon la norme ISO 45001 v 2018

- Mise en place d'un système de management de la santé et la sécurité au travail (SMSST)

Cours n°13 :Visite sur site d'une installation classée pour la protection de l'environnement (Station de dessalement, laboratoire, station de traitement des eaux...)

- Choix et visite d'une installation classée pour la protection de l'environnement, pour acquérir un savoir-faire et concrétisation des acquis.

Autres : Des ateliers et des exercices sur des cas pratiques sont inclus dans les cours pour un meilleur apprentissage de l'étudiant.

Programme des travaux dirigés :15h

Des travaux de synthèse et des résumés seront demandés aux étudiants après chaque cours.

Mode d'évaluation :

- Examen de fin de semestre
- Contrôles continus : (tests en séances de cours, travaux dirigés, épreuves orales, devoirs, exposés, rapports de stage)